

Léna BROGNON

L'exécution d'une femme par le supplice de la roue sur la Grand-Place de Bruxelles en 1777

Le mercredi 15 janvier 1777, la Grand-Place de Bruxelles a une allure particulière. Face à l'Hôtel de ville se tient un échafaud sur lequel est installée une croix de Saint-André. Lorsque le soleil atteint ce jour-là son zénith, la population assiste à la dernière exécution recensée à Bruxelles durant le régime autrichien dans le cadre d'un procès de l'Amman ou du Lieutenant-amman¹. En cette fin du siècle des Lumières, c'est un spectacle que la population n'a plus l'habitude de voir, la Justice n'ayant quasiment plus recours à la peine capitale en Europe. Dès la seconde moitié du siècle, les exécutions deviennent de moins en moins courantes à Bruxelles, s'éspaçant même de plusieurs années². Sous l'impulsion des philosophes des Lumières, la Justice pénale entre dans une période de réformes qui aboutira à une modification radicale du système punitif. Tant l'aspect public des exécutions que les supplices physiques disparaissent petit à petit au profit de l'incarcération³. L'exécution qui se réalise à l'aube de 1777 est d'autant plus exceptionnelle qu'elle est celle d'une femme. Meurtrière de son époux, Marie Luce est condamnée au supplice de la roue⁴. N'ayant pas obtenu la clémence des juges, elle est mise à mort de la manière la plus infamante. Sentence extrêmement déshonorante, le supplice de la roue est traditionnellement prohibé pour les femmes. En effet, la décence de leur sexe ne permet pas d'exposer leur corps

1 L'Amman, en tant que chef-justicier de la ville et du quartier de Bruxelles, et le Lieutenant-amman sont chargés de la collecte des amendes, de l'arrestation des criminels et des vagabonds, ainsi que, dans le cadre de la Justice criminelle, des enquêtes, de l'instruction des procès et de la surveillance des exécutions. cf Edmond POULLET, *Histoire du droit pénal dans le duché de Brabant, depuis l'avènement de Charles Quint jusqu'à la réunion de la Belgique à la France, à la fin du XVIII^e siècle (Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers 35)*, Bruxelles, 1870, pp. 1-11.

2 Léna BROGNON, *Marcher dans les pas des condamnés à mort. Le rituel de l'exécution capitale dans l'ammannie de Bruxelles au XVIII^e siècle (1714-1794)* (mémoire de maîtrise), Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 2021, pp. 115-118.

3 Pieter SPIERENBURG, *The spectacle of suffering. Executions and the evolution of repression: from a preindustrial metropolis to the european experience*, Cambridge, 1984, p. VIII ; Robert MUCHEMBLED, *Le temps des supplices : De l'obéissance sous les rois absolus. xv^e-xviii^e siècle*, Paris, 1992, p. 187.

4 Archives de la Ville de Bruxelles (AVB), Archives historiques (AH), Juridiction, pièces processales, Registre 1134, Procès de Marie Luce, 14 janvier 1777, fol. 237-238.